



HAL
open science

Identité spirituelle et identité culturelle

Jamel Khermimoun

► **To cite this version:**

Jamel Khermimoun. Identité spirituelle et identité culturelle. L'identité heureuse : Penser l'islam de France, pour une nation unie, diverse et apaisée, Coëtquen Editions, 2014. hal-02511481

HAL Id: hal-02511481

<https://hal.science/hal-02511481>

Submitted on 18 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

JAMEL KHERMIMOUN

L'IDENTITÉ HEUREUSE

Coëtquen Éditions

CHAPITRE VI

Identité spirituelle et identité culturelle

L'identité est par définition évolutive, en perpétuel mouvement. Chaque individu est à la fois unique et complexe. Plusieurs identités (spirituelle, sociale, culturelle, intellectuelle) cohabitent en chacun. Définir ce qu'est une identité, les contours de celle-ci, s'avère donc peu aisé. Il peut arriver que les identités d'un même individu s'opposent, s'entrechoquent, ce qui perturbe l'harmonie de l'être, qui difficilement arrive à se situer par rapport au monde qui l'entoure, à s'autodéfinir.

Paul Claval estime que les modèles qu'offre la culture ne sont pas immuables. Les cultures sont pour lui « des réalités mouvantes ». Pour lui, « *l'aventure par laquelle chacun s'imprègne de la culture du groupe où il vit est fondamentalement individuelle. Tout le monde ne reçoit pas le même bagage, ne l'intériorise pas de la même manière et ne s'en sert pas aux mêmes fins* »¹². S'il affirme que dans les sociétés complexes, tous ne partagent pas le même héritage, il précise cependant qu'il existe un modèle, dit « dominant », accepté par beaucoup et dont l'ascendant est tel qu'il est reconnu par la majorité de la population. Ce modèle est contrebalancé selon lui par des dissidences, des contre-cultures et des mouvements de révolte. On peut dire qu'il existe une identité culturelle commune aux

12) Paul Claval, *La Géographie culturelle*, éditions Nathan, Paris, 1995, p. 7.

individus qui ont grandi dans un même territoire et qui partagent les mêmes repères, les mêmes codes. Chaque individu qui a vécu sur un territoire sera d'abord attaché à la culture dominante qui façonne l'identité collective du groupe auquel il appartient. La conjugaison du vécu sur un même territoire d'une part et de l'attachement à des valeurs communes d'autre part forment le socle d'une identité collective qui transcende la part d'héritage culturel propre à chacun, la filiation par le sang ou les origines ethniques des uns et des autres.

Que ce soit chez certains Français de confession musulmane, d'ascendance française depuis des générations ou chez certains Français dont les parents ou les grands-parents sont venus de l'étranger, on sent une volonté de se démarquer, à travers le parler, le vestimentaire, les références intellectuelles et culturelles adoptées, d'une culture occidentale jugée néfaste dans son ensemble, en discordance avec leurs convictions. Certains marqueront leurs premiers pas dans l'islam en substituant à leur prénom de naissance un prénom arabe, le Coran ayant été révélé en arabe, le message de l'islam ayant été initialement diffusé en arabe. D'autres se considéreront, malgré leur vécu en France, d'abord Algériens, Turcs ou Indiens. Se référer aux pays du monde musulman révèle un certain complexe chez ces musulmans par rapport à un islam perçu comme authentique ou du moins permettant d'être en accord avec les préceptes de l'islam. En se rattachant à un ailleurs qu'ils considèrent plus proche de la source, en se construisant une sorte de « refuge identitaire », ils cherchent quelque part à étouffer une part de leur identité qui serait inconciliable avec leur identité musulmane. Jamais l'islam n'a prôné l'assujettissement des individus à une identité culturelle unique et uniforme, ni le rejet de sa propre culture tant que celle-ci ne voile pas les convictions profondes de l'être. L'islam, en tant que spiritualité, contrairement à ce qui est source de discordance, confère à l'âme et à l'esprit, harmonie et équilibre.

La véritable question est de savoir si, en tant que musulman, je suis en mesure de faire cohabiter en moi mon identité spirituelle, profonde, avec un héritage culturel, des codes, des valeurs, des repères, une humanité que je partage, dès le plus jeune âge, avec d'autres, musulmans ou non, qui interagissent avec mon vécu, et le terreau social et culturel qui est le mien.

Comment donc définir l'identité ? Paul Claval estime que l'identité est à la fois individuelle et collective. Pour lui, les aptitudes, les goûts et l'expérience varient de l'un à l'autre, mais l'intériorisation qui rend conscient, au cours de l'adolescence, des valeurs à respecter, tend à imposer un même moule à l'image que l'on se fait de soi. « *Souvenons-nous de nos adolescences, elles ont inauguré nos quêtes identitaires. Dans leurs cheminements singuliers, nous avons découvert l'étendue troublante de notre construction. C'est bien l'adolescence qui donne l'éclairage le plus sensible de ce que se constituer veut dire* »¹³. Paul Claval rappelle que dans certaines cultures, la volonté de se réaliser pleinement est valorisée. Mais à trop vouloir être soi-même, on risque d'oublier les prescriptions que la vie collective exige. Paul Claval souligne que les identités collectives s'expriment par des symboles qui rendent sensibles les valeurs partagées. Parmi les symboles qui aident à structurer les identités collectives, le territoire joue un rôle central. Il constitue selon lui la base matérielle de l'existence commune et fournit une partie au moins des ressources indispensables à l'existence de chacun. Les identités instituées par la culture n'existent pas seulement au niveau global de la société. Elles donnent selon lui une consistance certaine aux maillons élémentaires de la construction sociale.

Les étrangers, venus en Occident, attachés à l'éducation qu'ils ont reçue dans leur pays d'origine ainsi qu'à leur culture, tentent de pérenniser cette part d'eux-mêmes en la transmettant à leur descendance. Ils sont d'une part motivés par cette volonté de léguer un héritage éducatif et culturel, mais aussi par un désir de prémunir leur

13) Anne Révah-Lévy, Maurice Szafran, *op. cit.*, p. 111.

descendance d'une certaine culture, d'une civilisation qu'ils rejettent en partie et parfois même en bloc. La culture occidentale est considérée par une part d'entre eux comme nuisible par essence. Cette peur de voir leurs enfants engloutis, assimilés par l'identité culturelle de l'autre, en l'occurrence par celle dans laquelle leurs enfants ont baigné, n'est justifiée que lorsque la société cherche à imposer un « moule » culturel unique, rigide, à chaque individu. Il est important de prendre en considération le fait que chaque individu est complexe en soi, car il possède plusieurs identités qui interagissent, se complètent ou se confrontent. On ne peut demander aux individus qui composent une société donnée de se conformer sans distinction à l'ensemble des pratiques culturelles qu'elle englobe si certaines d'entre elles s'opposent à leurs convictions, heurtent leur conscience et leur conception de la morale. Il faut faire une distinction entre les valeurs qui fondent une culture et les pratiques culturelles proprement dites. L'adhésion à un modèle culturel ne s'opère pas sous la contrainte, mais grâce à un choix délibéré que l'individu réalise naturellement au fil de son vécu dans un territoire. Il s'opère au fur et à mesure que l'être s'imprègne de ce qui l'entoure, tout en cherchant à être constamment guidé par son cœur et sa raison, afin de rester fidèle à son éthique et de ne pas adhérer à tout ce qui la trahirait.

Ce qui régit à mon sens la vie en collectivité, qui la rend possible, qui assure une identité commune à tous, consolidatrice, qui garantit la cohésion d'un peuple, ce sont avant tout des principes éthiques, un attachement à une même terre, à une même langue, une même aspiration au respect de la dignité humaine, à la justice et à la liberté. La langue française doit nous unir tous culturellement sans pour autant écraser et menacer d'extinction les langues locales et régionales qui font la richesse de notre pays. La diversité des langues est un enrichissement, particulièrement à l'ère de la mondialisation. Il est toutefois important d'œuvrer pour préserver la nature et les spécificités de chaque langue qui sont menacées par un appauvrissement lié aux effets de la mondialisation, des nouvelles technologies, etc.

La laïcité a pour vocation de protéger la libre expression des convictions de chaque individu aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique, non de s'ériger elle-même en culte, à être guidée par une idéologie de l'intolérance qui réprimerait tout ce qui irait à l'encontre d'un laïcisme pur et dur dans la société. Le repère commun que constitue la laïcité pourra être considéré comme tel tant qu'il respectera le principe de neutralité qui le régit.

Chez les parents étrangers soucieux de transmettre à leurs enfants leur propre culture dans un pays qui n'est pas le leur, on oppose la culture française, et d'une manière générale, la culture occidentale, aux valeurs morales et à la bonne éducation, car considérées comme inconciliables par nature. Fernand Braudel distingue deux courants au sein des communautés musulmanes de France. Certains Français de confession musulmane font le choix du rejet en bloc des valeurs que véhicule l'identité culturelle de la France. Ils opposent foi musulmane et identité française. Le deuxième courant qui est pour Fernand Braudel porteur d'espoir, va dans le sens de l'idée de communauté à laquelle il aspire et qu'il défend dans un monde où l'intégrisme progresse. Ce courant considère, à l'inverse du premier, l'implication dans la vie citoyenne, notamment le fait de s'exprimer par le vote, comme une priorité. Pour ces Français, le retour au pays de leurs ascendants est un mythe. Ils conçoivent leur avenir en France, et ce choix implique de réussir scolairement et professionnellement, de s'impliquer corps et âme dans la vie citoyenne du pays qui est le leur.

L'identité de la France de Fernand Braudel trace à travers l'histoire un portrait social, démographique, industriel, économique, culturel, de notre pays. La lecture de cet ouvrage nous permet de mieux appréhender les spécificités de l'identité de notre pays, nous plonge dans les racines de la France et expose les problématiques auxquelles elle est confrontée aujourd'hui. Bien que l'ouvrage ait été publié au milieu des années 80, les problématiques liées à l'histoire récente de notre pays restent d'actualité, d'où l'intérêt de cet ouvrage. Je partage avec l'auteur une bonne part de l'analyse qui

porte sur la dimension culturelle. Fernand Braudel se définit lui-même comme une personne imbue de tolérance : « *j'ai eu la chance de me trouver, ma vie durant, du côté de la tolérance* ». En abordant la question de l'immigration étrangère, qui est toujours d'actualité en France, il souligne que « *la France a accueilli, absorbé des vagues d'émigrants. Qu'elle s'en est enrichie, matériellement et culturellement* »¹⁴ ! Pour lui, le problème du racisme relève de l'altérité, « *c'est-à-dire du sentiment de la présence étrangère de l'autre, qui nie votre propre moi, votre identité, au point que cette différence, réelle ou imaginaire, suscite de part et d'autre, malaise, mépris, peur, ou haine... serions-nous obligés pour être, de nous opposer à l'autre ?* »¹⁵. Il rappelle dans son ouvrage que la population française est un tissu composé de différentes ethnies, de différents peuples régionaux rassemblés, auxquels se sont joints, suite aux vagues d'immigrations, des étrangers d'Europe et de pays plus lointains. Je pense comme lui que « *chaque époque charrie ses immondices, ses imbécillités, ses contre-vérités que les contemporains partagent, sans même toujours s'en apercevoir* »¹⁶.

Là où je prends mes distances avec la pensée de notre auteur, c'est lorsqu'il souligne le fait que l'islam n'est pas seulement une religion, mais aussi une civilisation plus que vivante, une manière de vivre. Certes l'islam est une civilisation, mais ses propos laissent entendre que l'islam est incompatible avec l'identité culturelle de notre pays puisqu'il représente une civilisation autre, foncièrement opposée aux valeurs qui forment l'identité profonde de notre pays : « *un droit, une loi qui ne reconnaît pas leur propre droit, fondé sur cette loi supérieure qu'est la religion du Coran* »¹⁷. Concernant la

14) Fernand Braudel, *L'identité de la France, les hommes et les choses*, éditions Flammarion, Paris, 1990, p. 206.

15) Ibid., p. 211.

16) Ibid., p. 212.

17) Ibid., p. 218.

famille, il considère l'autorité paternelle, le statut de la femme, comme des problèmes majeurs auxquels est confronté l'islam. Disons simplement qu'aujourd'hui que ces affirmations, ces idées préconçues, ces clichés portant sur l'islam, sont contredits chaque jour par les musulmans qui pratiquent aujourd'hui leur foi en France et ailleurs de manière apaisée tout en étant des citoyens épanouis, à la fois fiers de leurs racines culturelles et de leur appartenance à une communauté de foi. Bon nombre de Français de confession musulmane ont su faire converger les deux parts de leur identité que certains s'obstinent à opposer sans cesse. Dans son analyse, aucune distinction n'est faite entre les étrangers et les Français nés en France de parents étrangers. D'ailleurs, c'est le cas pour la plupart des Français : « (...) *Tous les Français, si le regard se porte aux siècles et aux millénaires qui ont précédé notre temps, sont fils d'immigrés* »¹⁸.

Je me demande en tant que Français, attaché naturellement à la culture du pays dans lequel je suis né et dans lequel j'ai vécu, s'il est raisonnable de me demander à moi ou à un autre Français s'il se sent plus proche de l'identité culturelle de la France que de celle du pays de ses ascendants. La réponse à cette interrogation semble évidente... Fernand Braudel estime comme d'autres que les vagues migratoires issues de pays européens proches culturellement de la France n'ont pas posé de problème puisque « *ces immigrés, accueillis de bon cœur, se sont confondus vite dans les tâches et les replis de notre civilisation. Leur origine ne les distingue plus guère de la masse française* »¹⁹. Il parle de « problème culturel », qu'il estime être le seul réel, le seul inquiétant.

18) Ibid., p. 215.

19) Ibid., p. 206.

Sans vouloir mettre en doute la bonne foi de l'auteur, son analyse donne l'impression au lecteur que la part de la population de notre pays, de confession musulmane, ne forme qu'une seule entité d'un point de vue culturel, en ne distinguant pas avec clarté les étrangers des Français. Il renvoie ainsi sans cesse ces Français, attachés à leur pays de naissance qui est la France, aux origines de leurs parents. Ces « jeunes générations de Maghrébins », « d'immigrés issus de la deuxième génération », « issus » de vagues migratoires plus récentes, ne se distingueraient pas des populations venues vivre dans un pays qui n'est pas le leur et qu'ils considèrent comme tel. Bien sûr, comme il le souligne, certains étrangers venus vivre en France ont fait le choix de devenir français. Ils ont en quelque sorte adopté l'identité culturelle de notre pays, en y apportant une nuance de plus. Il oppose en quelque sorte une « immigration sans douleur », en provenance des pays européens, à une immigration qui poserait problème à l'identité culturelle de notre nation. Il est difficile de saisir le sens des mots de l'auteur lorsqu'il dit : « *Ainsi ces Maghrébins que le hasard a fait vivre un peu trop longtemps en France et qui y ont pris quelques habitudes, plus encore ceux qui y sont nés, ne sont-ils pas ensuite assez mal reçus chez eux lorsqu'ils y reviennent, à titre provisoire ou définitif ?* »²⁰. Que devons-nous comprendre par « chez eux » et comment parler de retour alors que ceux qui sont nés en France n'ont jamais connu l'immigration ? On est toujours dans cette logique de rattachement d'une part des Français à un ailleurs auquel ils ne se sentent pas appartenir, en tout cas pour la majorité d'entre eux. Il a raison de souligner le déchirement, le malaise identitaire, dont sont victimes une part des Français d'origine musulmane, qui s'explique par un rejet dans les deux sens. Ils sont rejetés selon lui par la société et rejettent l'assimilation. Ils refusent selon lui, « *par fidélité aux leurs ou par défi, la nationalité française et cultivent le rêve du retour sans trop y croire, cependant, ni même le vouloir* »²¹. Nous ne partageons pas l'avis de Fernand

20) Ibid., p. 220.

21) Ibid., p. 218.

Braudel, lorsqu'il estime que pour les Polonais, les Espagnols ou les Portugais, dès la deuxième ou la troisième génération, l'« intégration » a été totale alors que pour les « Musulmans » comme il les nomme, un véritable problème se pose. Déjà, il faudrait définir clairement ce que l'on entend par « intégration ». La notion d'intégration, dont l'interprétation est floue et souvent subjective, contribue à créer de la division, de l'exclusion et de la défiance. Son emploi à tout-va est source de dérives. Est citoyen d'un pays, intègre la communauté nationale, celui qui y a grandi, qui s'y sent attaché, qui partage avec ses concitoyens un sentiment d'appartenance à une même entité, un vécu, des valeurs. Cette intégration au corps de la nation, librement consentie, contraste avec une intégration qui s'impose à l'individu. Chaque Français intègre, par la force des choses, le creuset de la nation, et n'a en principe pas à faire la preuve de son allégeance à celle-ci. Cette notion, lorsqu'elle vise une part des Français en particulier, qu'elle est employée afin de leur imposer certains devoirs dont leurs concitoyens seraient exemptés est source d'inégalité et de tensions. Elle s'oppose aux fondements mêmes de la République.

Nous pensons comme Fernand Braudel, que face à une pleine reconnaissance de ces Français, il existe quelque part des obstacles liés à une « défiance réciproque », des « craintes », des « préjugés racistes », mais nous ne rejoignons pas son analyse lorsqu'il cite comme obstacles, des « différences profondes de croyances, de mœurs ; juxtaposition, ou confrontation des cultures, et non mélange ». Cela peut poser problème lorsqu'on est face à des étrangers attachés à des valeurs et à un vécu qu'ils ont importés de leur pays d'origine, mais pas aux Français de confession musulmane qui ont baigné dès le plus jeune âge dans la culture de notre pays, et qui pour leur grande majorité, s'efforcent de vivre leur foi en accord avec l'identité culturelle qui est la leur et qu'ils défendent fièrement. Là encore, nulle distinction n'est faite entre les citoyens français de confession musulmane qui ont grandi en France et les citoyens étrangers issus de pays musulmans. Il faudra bien s'y faire, il existe

des Français de confession musulmane, d'ascendants originaires de pays étrangers ou non, qui défendent et pratiquent une interprétation de l'islam propre aux réalités de leur contexte. Tout dépend aussi de ce que l'on entend par « assimilation ». S'agirait-il pour un musulman de se défaire de ses convictions profondes pour espérer pouvoir accéder au statut de Français ?

S'il est vrai que certains Français de confession musulmane font le choix de s'enfermer dans une identité qui n'est pas la leur, de se tourner vers l'étranger et de ne pas faire corps avec l'identité culturelle qu'ils sont censés s'appropriier et enrichir, il est important de se demander ce qui les pousse à agir ainsi.

Peut-être la question essentielle est de savoir si nous voulons nous orienter vers un modèle à l'américaine, où le ciment de la nation est en théorie assuré par une reconnaissance indéfectible dans des valeurs partagées par l'ensemble des citoyens, mais en réalité marqué sociologiquement et culturellement par la prégnance des communautés ethniques, ou nous en démarquer. Fernand Braudel s'interroge en ces termes : « *Très diverse, la France ne peut-elle courir le risque de le devenir, biologiquement, davantage encore ?* »²² Il faut choisir selon lui. Et pour lui, trop de jeunes s'enlisent dans une situation de non-choix.

Certains Français de droit, par leur naissance en France, cultivent le rêve du retour sans trop y croire, cependant, ni même le vouloir. Ceux qui s'installent dans le non-choix vivent un véritable déchirement. Ils se sentent souvent aussi mal dans leur peau en France que dans le pays de leurs ascendants où ils sont considérés comme des étrangers. Certains cultivent l'espoir de s'y installer un jour malgré tout, car ils estiment pouvoir vivre leur foi sans contraintes, mais ils sont rattrapés par la dure réalité de la vie sociale et économique sur place, par des codes, des mentalités auxquels ils ne peuvent se familiariser, même au prix de nombreux sacrifices. Très peu

22) Ibid., p. 215.

franchissent in fine le pas, car au-delà de la quête d'une hypothétique amélioration des conditions de la pratique de leur foi, c'est leur mode de vie, un certain confort auxquels ils ont été habitués qui est en jeu.

Léo Hamon rappelle que le droit à la différence, dans le cadre d'une nation telle que la nôtre, s'arrête là où pourrait s'estomper la réalité « communauté ». Si pour lui tout homme, dans les sociétés modernes, a des appartenances diverses (religieuse, philosophique, professionnelle, culturelle, nationale), il ne peut y avoir qu'un seul État sur une terre donnée et qu'une seule appartenance nationale pour un seul homme. D'où la nécessité de choisir que souligne Fernand Braudel. Nous pensons aussi qu'il ne peut y avoir qu'un seul État sur une terre donnée, qu'une seule véritable appartenance nationale pour un seul homme, même si l'identité de chaque individu est complexe et intègre plusieurs dimensions (spirituelle, culturelle, sociale, etc.).

Pour lui, aux États-Unis, malgré la puissance d'attraction de *l'American way of life*, des problèmes culturels subsistent. Mais il estime que la situation en France, du fait que c'est un vieux pays, est bien plus tendue et instable qu'aux États-Unis. Il est vrai que cette nation, du fait de sa construction particulière, constitue un mélange d'origines et d'appartenances qui a d'une certaine manière, trouvé une cohérence avec le temps. Aussi, le problème en France est lié au fait que des pays comme l'Algérie ou le Maroc touchent l'Europe et sont eux aussi de vieux pays comme le nôtre. Quelques heures suffisent au travailleur étranger installé en France pour se rendre de l'autre côté de la Méditerranée alors que pour l'Amérique, la distance, ne serait-ce que l'Atlantique, comme le rappelle Fernand Braudel, a constitué une rupture efficace. Du fait de la proximité géographique, il est aisé pour un Algérien ou pour un Tunisien de consolider des attaches entre leur pays d'origine et leurs enfants, notamment en les envoyant au « pays » tous les étés. Pour un citoyen comorien ou indien résidant en France, la distance est en soi un obstacle qui interdit de fait de tels liens.

Que ce soit chez les Français de confession musulmane nés en France, qui ont des ascendants venus de l'étranger ou que ce soit chez ceux, Français, dont les ascendants sont français depuis des générations, il existe une tendance à amalgamer d'un côté l'islam en tant que spiritualité, cheminement, et de l'autre, les pratiques culturelles, perçues par bon nombre de musulmans et de non-musulmans comme faisant partie intégrante de l'islam. Ils cherchent quelque part à se détacher de leur propre culture, ayant ainsi la conviction d'être plus proches du modèle originel. L'islam n'a pas vocation à dénaturer culturellement les individus, mais plutôt à leur conférer une raison d'être. Pour ma part, comme bon nombre de Français de confession musulmane, je me sens pleinement français et cela ne me contraint pas pour autant à vivre de façon problématique ma foi. Conjuguer ces deux aspects de mon identité nécessite une prise de conscience de ce que je suis et de ce que j'aspire à être dans l'environnement qui est le mien. Un des problèmes vient du fait que les musulmans, même ceux communément appelés « convertis », se sentent pour une grande part d'entre eux plus proches d'un islam venu d'ailleurs, et adhèrent par conséquent à un islam de l'étranger. Cette approche de l'islam qui réfute d'une certaine manière la civilisation occidentale et sa culture, ou du moins qui évite de composer avec elle, contribue à conforter la thèse de ceux qui définissent l'islam comme incompatible avec les sociétés dites modernes, comme hermétique.

L'apprentissage de la langue arabe chez les francophones est perçu comme une priorité. Il est certes indispensable pour comprendre en profondeur et avec justesse le message de l'islam. Mais la volonté de séjourner dans un pays arabe, de s'immerger durablement dans une société de culture « arabo-musulmane » est une manière aussi pour certains de prendre ses distances avec sa propre culture. L'apprentissage de la langue arabe pour comprendre le message est une chose, mais il y a dérive lorsqu'on cherche à substituer à sa propre identité culturelle, une identité perçue comme inhérente à l'islam. Pour parler de Dieu, on dira « Allah », on ira jusqu'à choisir un

prénom arabe, à « arabiser » son environnement culturel, afin d'être en accord avec la langue de la révélation et refouler en même temps, du moins en partie, sa langue maternelle et la culture de son pays. Celle-ci est parfois perçue comme un handicap, un obstacle qui se dresse face à un islam idéalisé. Il faut distinguer d'une part l'arabe comme support du message et d'autre part la culture du monde arabe riche et divers. Si au fil des siècles l'arabe est resté une langue stable, permettant ainsi au message de l'islam de perdurer, sa diffusion dans le monde a contribué à préserver le message dans son essence et dans sa profondeur sans pour autant annihiler ou ignorer les cultures avec lesquels il est entré en contact. Dans le subconscient de nombre de gens, l'islam est synonyme de langue arabe, de monde arabo-musulman. En réalité, même s'il est vrai que l'accès à la langue arabe permet de saisir, d'appréhender les subtilités et la profondeur du message coranique révélé dans cette langue, celui-ci se veut d'abord accessible à tous et universel. C'est un appel du divin qui transcende les canaux linguistiques, des cultures. Il communique avec les êtres, touche leur sensibilité profonde.

Les langues et les dialectes locaux font la richesse d'un territoire et intègrent son patrimoine génétique. Les cultures font partie du livre du monde, et l'islam a cherché à les magnifier, à s'en imprégner tout en les enrichissant, ce qui a fait naître différentes manières de vivre l'islam à travers le monde tout en permettant aux populations musulmanes de rester fidèles à son esprit.

L'islam en France comme dans d'autres pays qui ont connu au cours de leur histoire des vagues migratoires en provenance de différentes régions du globe, est divers comme le sont les cultures auxquelles se rattachent les musulmans issus de cette émigration. Il existe naturellement des affinités entre les musulmans vivant sur un même territoire, mais les Français de confession musulmane, confrontés à la réalité d'un communautarisme ethnique et religieux, à un « vivre ensemble » entre musulmans (qu'une partie de ceux venus de l'étranger cherche à perpétuer dans une société plurielle et métissée), refusent de s'enfermer dans ce type de logique qui repré-

sente pour eux un réel danger. Pour qu'émerge un islam de France, en phase avec les réalités et les spécificités de notre pays, il faudra que ces Français prennent conscience de ce qui les unit à leurs concitoyens, à commencer par l'attachement à une même langue, à un vécu sur un même territoire. En se détachant de leur culture maternelle, ils renforcent, au regard de leurs concitoyens, l'idée de l'existence au sein de la société d'une catégorie à part de Français, mal dans sa peau, mal à l'aise dans l'environnement culturel et social qui les a vus grandir. La question identitaire est un enjeu qui se place au cœur de la construction de l'islam de France. Il existe une identité spirituelle que partagent un Français, un Indien, un Africain, au-delà des frontières culturelles, mais les identités culturelles et les vécus subsistent parallèlement. Deux conditions doivent être rassemblées pour qu'émerge un véritable islam de France qui aujourd'hui se cherche et qui est prôné, tantôt par les acteurs politiques, tantôt par des représentants d'un islam de l'étranger. Les Français de confession musulmane doivent prendre leur distance avec un islam qui se veut communautariste tout en s'appropriant (ou en se réappropriant) leur identité française, tout en intériorisant la fierté d'être français. Les Français de confession musulmane partagent les mêmes préoccupations que le commun de nos concitoyens même si leur appartenance de foi les conduit à mener des combats qui leur sont propres afin que leurs spécificités et leurs idées soient respectées. D'autres communautés défendent leurs spécificités au sein de notre société, qu'elles soient confessionnelles ou non. Leur combat pour une société plus juste, une résurgence des valeurs de fraternité, d'entraide, d'humanisme, rejoint celui du commun de nos concitoyens. *« Pour les enfants, être français c'est ne plus avoir à fournir les bonnes raisons de la migration parentale, c'est trouver dans la réalité économique et sociale les mêmes contraintes, les mêmes souffrances, les mêmes joies que ceux qui n'ont jamais à retracer la géographie de leurs déplacements, ni à donner de récit coupable d'une vie de famille débutée ailleurs. Pour les générations d'enfants, confrontés à la problématique d'"être français", se*

superposent insidieusement être français, se sentir français, et être traité comme un Français. L'ensemble est inextricable »²³.

Certes, chaque citoyen se reconnaît dans les valeurs de progrès, dans le savoir-faire, les avancées scientifiques qu'incarne la France, dans l'image d'un pays dont le patrimoine culturel rayonne dans le monde. Mais que signifierait être français, revendiquer cette appartenance identitaire, sans cet humanisme, cet idéal qui nous porte à refuser le bafouement de la dignité humaine, le rabaissement de son semblable socialement ou économiquement ? « *Ce serait quoi au juste être français ? Parler français à l'école et à la maison, se sentir concerné par les affaires de la France, prendre une place citoyenne dans son quartier, sa rue, sa commune, connaître l'histoire de la France, en éprouver de la fierté, en ignorer les hontes ?* »²⁴

L'appel de l'hiver 1954 de l'abbé Pierre qui a bousculé les consciences, la création des Restos du Cœur, du Téléthon, ou plus récemment, l'émergence du mouvement des Indignés ici et là, qui fait écho à l'appel lancé par Stéphane Hessel dans son livre, sont là pour nous rappeler que notre pays n'a pas perdu son âme, que les poussées xénophobes en son sein, l'individualisme qui le gangrène, n'ont pas eu raison de ce souffle, de cette capacité mobilisatrice, cette propension à faire corps contre l'inacceptable. C'est tout cela qui incarne véritablement l'essence de notre identité collective et de notre modèle républicain.

Chacun doit s'interroger en fonction de son vécu, de ses attaches, au-delà de ses convictions personnelles, sur la part de soi qui le lie à l'identité collective de la nation. Il est difficile de définir précisément les contours d'une identité, de la circonscrire dans une nationalité, une simple pièce d'identité, un lieu de naissance. Les identités individuelles sont par nature complexes, d'où la nécessité de se reconnaître dans une identité collective qui rassemble et fédère au-delà des spécificités de chaque Français. Elle peut se résumer à

23) Anne Révah-Lévy, Maurice Szafran, *op. cit.*, p. 113.

24) *Ibid.*, p. 111.

une allégeance forte à son pays, qui résiste aux mutations sociales, aux assauts culturels et aux effets de la mondialisation. Il arrive que la question d'identité, abordée superficiellement, soit détournée à des fins partisans et politiciennes. Certains sont prêts à tout pour séduire un certain électorat, stigmatiser davantage une part de la population, et exacerber au passage les tensions entre Français. Cette stratégie permet à une bonne part de la classe politique d'occulter les questions de fond des débats de société qui préoccupent la grande majorité de nos concitoyens. Certains n'hésitent pas à employer des formules choc, comme : « la France, tu l'aimes ou tu la quittes », ou bien : « la France aux Français », en se targuant d'être les défenseurs d'une « identité nationale » qui serait en grand danger. Ce concept perfide est devenu l'exutoire des haines que l'on porte envers l'autre, du racisme et de l'intolérance. Ce « moule identitaire » est le refuge de ceux qui s'estiment pouvoir et devoir être seuls les dépositaires et les détenteurs du secret de l'amour de notre nation. Pour les Français de confession musulmane, comprendre et vivre l'islam, en étant en phase avec les réalités de leur contexte, est une condition sine qua non pour pouvoir définir leur identité musulmane et leur identité française. Tenter d'affirmer une part de son identité tout en rejetant une autre part de celle-ci, en cherchant à la refouler délibérément, met en péril l'équilibre et l'harmonie de l'être tout entier. Chaque individu est en effet la somme, la conjonction de ce qui l'anime intérieurement et de ce qui lui permet d'exister dans la société, d'interagir avec son environnement, d'être reconnu et identifié par ses semblables. « *Dans un premier temps, vous êtes français parce que né en France ou de parents français. De cette désignation peut suivre une construction complexe de perception de soi. La désignation vient du dehors et elle s'accompagne de reconnaissance, mouvement qui tend à circonscrire l'identité et à la reconnaître tout à la fois* »²⁵.

25) Ibid., p. 112.

L'émergence et l'édifice d'un islam qui émanent des réalités propres aux Français de confession musulmane, avant d'être une priorité à visée politique, représentent ce qui leur permettra d'exprimer et de vivre leur foi, non pas en ressentant le besoin constant de se prémunir du monde ambiant, de vivre une sorte de rupture entre leurs aspirations individuelles et ce que leur contexte implique comme enjeux, mais d'œuvrer pour que leurs convictions profondes les prédisposent à prendre part aux combats pour une société plus juste, plus éthique, à intégrer les dynamiques humanistes de progrès pour la dignité des hommes et des femmes. C'est la condition pour que le fait d'être musulman et de se sentir français ne soient plus considérés comme deux choses antinomiques, comme une dualité improbable. L'identité musulmane ainsi conçue, illuminée par le cœur et la raison, est à même de rassembler l'être tout entier, de le pourvoir d'un sens et de perspectives qui dépassent la sphère de son propre devenir. Il est dans ce sens tout à fait possible de se sentir appartenir à une identité de cœur à la fois française et musulmane préservée de l'éclatement et de tout complexe. Mon attachement naturel au territoire qui m'a vu grandir, à des repères qui ont jalonné mon vécu, compose la substance de ce sentiment d'appartenance qui ne peut être obstrué par ma foi. Celle-ci doit en principe, non pas étouffer cette part essentielle de mon identité, mais plutôt lui donner du sens, la faire adhérer à une « philosophie » de la vie qui concilie entre elles les composantes identitaires de l'être, de manière à ce qu'il soit en accord avec lui-même, avec son environnement, qui est façonné en grande partie par le socle historique et culturel qui fonde son pays d'attache. Les Français de confession musulmane qui ont grandi en France s'opposent à ceux qui tentent de renfermer l'identité française à une ethnie, à une couleur de peau, à un patronyme. Ils ne sont pas des Français « de papier » comme certains aiment les appeler, dont l'identité française serait seulement synonyme de possession de la nationalité et de résidence sur le territoire. Les plus farouches défenseurs d'une identité française figée dans le passé, dépassée de fait, circonscrite à leur propre interprétation de ce qu'incarne cette identité, l'apparentent à une vision du monde hors du

temps, qui dénie le fait que chaque identité est par essence évolutive. La question est de savoir dans quel sens il est bon de faire évoluer notre identité collective. Pour les Français de confession musulmane et pour le bien de leur pays confronté aux effets de la mondialisation, de mutations qui mettent en péril les fondements mêmes de la société, la priorité est de revendiquer une double appartenance, à leur foi, ainsi qu'à leur territoire et à leur culture, et de prendre part à la construction d'une identité commune, qui ne les accule pas à un dilemme sans issue.

Mutations sociales, ethniques, culturelles, remodelent sans cesse le visage de notre société et ce processus met sans cesse à l'épreuve un modèle identitaire que nombre de penseurs et d'intellectuels jugent en crise et qu'il faudrait pour cette raison redéfinir dans ses principes et dans ses contours. Certes aujourd'hui, une redéfinition de ce qu'est l'identité s'impose, de ce que signifie être français, afin de parer aux dérives intellectuelles, politiciennes, qui s'attellent à focaliser la question autour du concept miné d'« identité nationale », qui en toile de fond fait rejaillir le spectre des guerres de religions et alimente des relents xénophobes. « *“Je suis français” ne demande que peu de preuves. “Je me sens français” est une autre affaire. L'appartenance se décrète, elle se valide par la loi, elle a des voies d'expression tangibles, mais son éprouvé ne s'impose pas, il se construit dans un va-et-vient entre les actes validant de cette appartenance et ses perceptions singulières. C'est une identité par le faire, une identité par l'agir. Cet agir nourrit et accompagne le vécu sensible de l'identité française qui se construit* »²⁶. S'il faut aujourd'hui plus que jamais réaffirmer certains principes universels qui fondent notre nation, cela ne doit pas nous conduire à faire abstraction de notre histoire, à oublier, comme le rappelle Fernand Braudel dans son tableau de l'identité de la France « *que la population française est un tissu composé de plusieurs ethnies, de plusieurs peuples régionaux rassemblés, auxquels se sont joints, par les différentes immi-*

26) Ibid., p. 114.

grations depuis plus d'un siècle, des étrangers d'Europe ou de pays plus lointains ». Tous les Français, si l'on porte notre regard sur les siècles et les millénaires qui ont précédé notre temps, sont selon lui, fils d'immigrés. Notre identité collective, perpétuellement remodelée, est, au final, la somme de ce à quoi tous les Français, qui ont vécu dans ce pays et dont le cœur y est véritablement attaché, adhèrent instinctivement, au-delà des spécificités de chaque individu et de la diversité qui existe au sein même de chaque peuple, de chaque société. Chaque individu, en fonction de son vécu, de son cheminement particulier, possède sa propre identité sociale, familiale, spirituelle, historique, culturelle, géographique. L'identité collective d'une nation rassemble les individus autour de valeurs communes, humanistes, morales, culturelles, de justice, au-delà de leurs spécificités et de ce qui les différencie les uns des autres. La diversité des origines qui caractérise le socle humain de notre nation constitue en soi une véritable richesse. Mais un des défis consiste aujourd'hui à réussir à en faire un véritable ciment de la nation et non pas une source de désunion. Cette hétérogénéité des origines qui caractérise aussi l'islam de France en particulier est un obstacle à l'émergence d'une vision fédératrice et d'instances représentatives dotées d'une véritable légitimité.

Nous partageons, au-delà de ce qui nous distingue les uns des autres, une langue, un patrimoine culturel et intellectuel qui rayonne à travers le monde ainsi qu'un savoir-faire qui nous est cher, une aspiration à la paix et à la stabilité sociale, à la justice, au respect des libertés individuelles, à la solidarité envers les plus démunis dans nos campagnes et dans nos villes, une éducation saine de nos enfants, un idéal de progrès de la condition humaine. À l'heure où de plus en plus de nos concitoyens jouissent de conditions de vies et d'un confort matériel auxquels aspirent les habitants de nombre de pays, de moyens de communication évolués, paradoxalement, la distance entre les personnes vivant dans une même ville, dans un même quartier, dans une même rue, ou celle qui sépare deux voisins, s'est considérablement allongée. Dans un pays comme la France,

une personne sur sept vit seule. Les Français de confession musulmane ne font pas exception à la règle. Ils ne doivent pas perdre les aspects positifs qu'offre l'héritage culturel de leurs parents comme la sacralité qui entoure la famille, considérée en islam et dans d'autres civilisations comme la cellule de base et un des principaux moteurs des sociétés, le maintien des relations familiales, le respect de ses voisins, le sens de l'hospitalité, du don de sa personne, la chaleur humaine.

La famille englobe historiquement un nombre élargi d'individus (oncles, tantes, cousins, etc.). Aujourd'hui, les relations familiales se limitent le plus souvent aux proches, père, mère, frères, sœurs, enfants. Cette évolution contribue à l'atomisation du tissu social au même titre que la perte de valeurs, que la progression de l'individualisme, que l'évolution des rythmes de vie, des mentalités, des comportements et des mœurs. La modernité a été en soi un facteur générateur de distance entre les individus. Le modèle de famille traditionnel qui s'est perpétué en Occident de génération en génération, fondé sur la cohésion et la solidarité, sur la proximité, a largement évolué. Rares sont aujourd'hui les foyers où cohabitent plusieurs générations (grands-parents, parents, enfants). En Occident, nous assistons à la fin de la famille élargie telle que nos ancêtres la connaissaient.

Les Français de confession musulmane ont tout intérêt à ne pas céder à la logique communautariste dans laquelle on tente de les enfermer. Leurs combats, leurs préoccupations, convergent avec celles du commun de leurs concitoyens. Ils doivent agir aux côtés de tous ceux qui aspirent à faire front face aux injustices, aux inégalités, aux discriminations de tout genre qui souillent au quotidien les idéaux républicains. Notre identité française, fondée sur un socle culturel et humaniste fort, unit les citoyens indépendamment de leurs convictions confessionnelles ou idéologiques. Si les communautés de foi existent et continueront à l'avenir à exister, il ne faut pas ignorer ce qui fait l'essence de notre identité collective. Chaque Français, musulman ou non, doué d'une conscience humaniste,

partage certes avec ses semblables nombre de préoccupations du quotidien, mais, la bonté qui l'anime le porte à compatir aux souffrances de tous ceux qui sont davantage éprouvés par la vie, que ce soit physiquement, familialement ou économiquement. Nous faisons nôtre l'appel des Indignés qui a gagné nombre de pays d'Europe. Il est un vaste champ d'action qui offre la possibilité à tout Français conscient des véritables enjeux de société et décidé à porter avec d'autres le changement, de s'impliquer et de donner un sens individuel et collectif à la citoyenneté. Cet éveil est la clé d'une reconquête des valeurs humanistes qui ont fondé la France et qui sont mises à mal depuis trop longtemps par un système de pensée et de gestion du monde qui place le profit, les intérêts individuels et un mode de vie rythmé par une consommation au cœur de toutes les préoccupations. Ces évolutions se font au détriment des relations humaines, des individus, devenus esclaves d'idéaux et de rythmes de vie qui génèrent superficialité et conformisme. Il est urgent de combattre au quotidien les forces qui agissent sans relâche pour dissoudre ce qui constitue le ciment des sociétés (cellule familiale, relations de voisinage, solidarité au quotidien, etc.) en éloignant les individus les uns des autres. Elles aspirent à désintégrer toute forme de groupements humains, tout projet qui aspire à œuvrer pour le bien de la collectivité. Les individus sont de plus en plus contraints d'affronter seuls leurs craintes, leurs questionnements, leurs peines.

Notre modèle de société est à bout de souffle. La valeur travail, mise en avant comme moyen d'ascension sociale, d'épanouissement, est de plus en plus génératrice de mal-être, tant les pressions psychologiques subies dans la sphère professionnelle sont multiples et répétées (pression de la hiérarchie, crainte permanente de perdre son emploi, sentiment de dévalorisation, mise en concurrence des individus, etc.). Il est impératif de reconsidérer notre conception du bien-être et du bonheur, aujourd'hui principalement centrée sur des considérations matérielles. Un élan d'optimisme, d'espoir peut naître si on arrive à replacer au cœur des priorités sociales, de la vie en collectivité, des valeurs telles que l'éducation et l'accompagne-

ment des jeunes générations, la solidarité et l'entraide au quotidien, le partage, la suffisance, le don de soi, la connaissance de l'autre, le respect de son intégrité, de ses convictions, de ses idées. Ceci implique une reconsidération de nos rythmes de vie qui font obstacle à une prise de conscience de ce qui est véritablement essentiel pour l'épanouissement de l'être et qui contribuerait à donner sens à sa vie. Il est urgent aujourd'hui de revenir à des choses simples. Les sociétés modernes créent des tensions et de la distance entre les individus. Il est encore possible de léguer un autre modèle de société à nos enfants si nous prenons le temps de bâtir nos relations sur ces valeurs cardinales étouffées par le tout économique, la volonté de posséder toujours davantage. L'islam, à l'instar des autres monothéismes, sacralise ces valeurs qui donnent sens et consistance à la société tout entière. Il leur confère une dimension hautement spirituelle. L'islam, dans cette optique, ne peut qu'être source d'enrichissement pour son environnement. Pour nos jeunes, l'éducation, le savoir, la connaissance de l'autre, de ses différences, dès la période de l'enfance, l'enrichissement culturel, notamment par le développement du goût à la lecture, constituent une citadelle et un rempart face à la violence, à la haine de l'autre et aux phénomènes de marginalisation.

L'islam de France est un fait de par son originalité qu'il doit à son enracinement dans un environnement particulier et de par le nombre d'hommes et de femmes qui le vivent au quotidien et qui contribuent chaque jour à lui donner une teneur spécifique, qui découle des réalités et des contraintes de leur contexte. Aujourd'hui, les Français de confession musulmane doivent s'atteler à prendre conscience de ce qu'ils sont et du rôle qu'ils aspirent à jouer au sein de la société en dépit de ceux d'entre eux, bienheureusement minoritaires, qui s'inscrivent dans une logique de repli, de non choix, et en dépit de ceux qui les considèrent comme des citoyens qu'ils souhaitent voir éternellement assignés aux devoirs de s'« intégrer » au sein même d'un milieu qui les a vus grandir.

Certains n'hésitent pas à s'auto-attribuer le droit et le devoir de penser l'islam de France, d'en définir le contenu et les aspirations, alors que cette tâche incombe aux Français de confession musulmane. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et cela explique pourquoi l'islam peine à trouver sa place dans notre société. Pour que l'islam s'érige en force vive de la nation, en force de proposition pour son pays, il doit être naturellement pensé par tous ceux qui sont corps et âme attachés à la France, qui y sont liés par de véritables affinités de cœur. Sa conception doit être fondée sur des principes clairs, à commencer par la prise de conscience de ce que signifie au XXI^e siècle être français de confession musulmane.

Tout Français a besoin d'être rassuré par un islam de France qui prend ses racines dans notre pays, transparent dans ses fondements et dans ses prises de position, fidèle aux principes islamiques de non-violence et d'indépendance qui pare à toute ingérence, notamment étrangère, et à toute évolution qui serait en porte-à-faux avec les réalités de son contexte.

Chez les Français de confession musulmane, il existe différents degrés d'appartenance à leur pays. Il y a nécessité d'uniformiser cet attachement. Tous ceux qui sont issus d'un même pays ont forcément une part d'identité qui les lie entre eux, même s'ils cherchent parfois à la nier, à la rejeter. Ils peuvent être différents de par leurs origines, leurs convictions, leurs centres d'intérêt, mais cette identité collective qui les rassemble sur un même territoire existe bien. Cette identité commune se forge différemment en fonction du contexte, de l'histoire, du territoire. Elle conditionne un certain état d'esprit propre au milieu dans lequel chaque individu a vécu, un rapport particulier au territoire, un même sentiment d'appartenance à une communauté humaine, à une nation. Elle assure la cohésion de celle-ci plus que les lois. C'est ce sentiment d'appartenance à une identité collective, à une même patrie, qui rassemble et prémunit des dérives communautaristes, du sentiment d'exclusion, d'attitudes de repli et des comportements xénophobes.

Le sentiment d'appartenance à une nation naîtrait-il du fait d'être issu d'un territoire particulier, de se sentir profondément lié à lui, aux valeurs qui l'animent, ou serait-il subordonné à autre chose, aux origines ethniques, à la filiation de sang proche ou lointaine ? En d'autres termes, faudrait-il toujours aujourd'hui continuer à exiger de Français nés en France de justifier de leur appartenance à ce pays, que leurs ascendants soient nés en France ou à l'étranger, qu'ils soient issus de ce pays depuis une ou plusieurs générations ? Suffirait-il d'avoir des parents français, un patronyme qui sonne « français » pour se sentir Français, même si l'on a passé toute son enfance dans un autre pays ou que l'on préfère payer ses impôts ailleurs qu'en France ? N'est-ce pas la filiation à des valeurs universelles, qui rassemblent les individus au-delà de leurs différences, non confinées aux simples origines ethniques, qui constitue le socle de notre identité commune ? Compte tenu de ce que leurs ascendants ont apporté à la France, les Français de confession musulmane n'ont pas à justifier leur appartenance à la nation. « *Des manières de faire valident l'appartenance, la favorisent et la renforcent dans un même mouvement. Ce sont ces "faire" qui produisent du ressenti et secrètent de l'appartenance, donc un sentiment d'identité qui, à son tour, influence les manières de faire* »²⁷.

On ne peut restreindre l'appartenance à la nation, l'identité française, au « droit du sang », ce serait l'amoindrir et par là même, les idéaux universels que porte en soi la République.

L'appartenance à la France ne se résume pas simplement au fait de se sentir rattaché à un passé qui serait unique, confiné au territoire de l'hexagone, qui occulterait toute l'histoire coloniale de ce pays et ses conséquences, à l'héritage légué par ses ancêtres, avec ce qu'il a de louable et ce qu'il a d'infâme, de condamnable, mais elle se forge dans la reconnaissance de valeurs, d'une culture, qui transcendent les frontières du paraître, des origines, de la généalogie. C'est là qu'on perçoit la véritable force et le véritable sens du modèle

27) Anne Révah-Lévy, Maurice Szafran, *op. cit.*, p. 114.

d'intégration français que certains tentent de pervertir ou de détourner à mauvais escient.

L'appartenance est en somme une question d'adhésion du cœur et de l'esprit qu'on ne saurait imposer à l'individu ou l'en destituer au gré de nos volontés.

Il existe certes une identité de foi propre aux Français de confession musulmane comme cela existe par ailleurs chez les autres communautés de foi, mais celle-ci n'a pas vocation à s'opposer à notre identité française collective culturelle et d'appartenance à la nation qui prend source dans l'attachement partagé à notre territoire, à notre langue, à notre patrimoine rural et urbain.

Il est essentiel qu'émerge un islam de France, non pas de façade, mais qui jaillit de l'âme de ce pays, un islam qui ne brusque pas les consciences à l'heure où chacun est submergé quotidiennement par un flot continu d'informations et d'images qui présente un tableau sombre de cette religion.

S'il existe certes une identité propre à notre nation, non figée, celle-ci se distingue du concept miné et ô combien dangereux d'« identité nationale » dont les partisans se servent pour diviser la nation et monter les communautés les unes contre les autres. Notre identité collective est d'abord fondée sur un socle culturel commun et intègre les spécificités des uns et des autres, qu'elles soient confessionnelles ou culturelles. C'est dans cette optique qu'il est possible de concevoir un islam de France.

Le vivre ensemble, dont les louanges sont sans cesse scandées par nombre d'acteurs de la société civile, et la convergence des efforts pour entrevoir un avenir commun sûr et salubre, deviendront effectifs si chacun s'attelle à respecter la part d'altérité que l'autre porte en lui.

Que leurs ascendants soient originaires de métropole ou d'ailleurs, les Français de confession musulmane conçoivent leur foi comme la continuité de leur identité culturelle et citoyenne fondée sur l'attachement à leur langue maternelle, à leur territoire et aux valeurs humanistes, de justice et de fraternité qui animent leur pays. Cons-

cients de ce qu'ils sont, ils pourront proposer et partager avec leurs concitoyens un islam, non pas qui irait dans le sens d'une confrontation avec l'autre, mais dans le sens d'une convergence, d'un rapprochement des identités spirituelles, culturelles et citoyennes.

Ce que craint une part de nos concitoyens non musulmans, c'est un islam, l'expression de convictions, qui seraient en rupture profonde avec les codes propres à notre culture, un islam qui chercherait à faire fi des traits culturels propres à chaque nation, qui ferait l'amalgame entre spiritualité et culture, qui réduirait la foi à un corpus de lois qui ferait abstraction de la dimension citoyenne et participative de l'être dans la société. Une part des Français de confession musulmane ont fait le choix de s'exclure de la vie citoyenne et démocratique de leur pays, notamment en refusant d'aller voter, car la compréhension des textes à laquelle ils font référence est en profond décalage avec les réalités de notre temps et de notre contexte. Elle émane d'un courant de pensée qui restreint le champ d'interprétation des textes, les fige dans des exégèses parfois en contradiction avec l'esprit même de l'islam qui est par essence dynamique. C'est en s'éloignant ainsi de l'esprit de souplesse qui caractérise l'islam, que l'on peut aboutir à une perception des choses dans laquelle celui-ci apparaît comme inconciliable avec l'Occident et ses valeurs. Dans cette optique, les musulmans ne pourraient être les dépositaires d'un message d'amour, de fraternité. Ils constitueraient davantage une minorité en terre étrangère en proie à un environnement hostile, contrainte de s'enfermer dans une logique communautariste, de suivre des avis juridiques importés, déconnectés du contexte. Nombre de Français de confession musulmane hésitent encore aujourd'hui à se tourner résolument vers la France. Ce qui pose problème, c'est le fait qu'ils soient partagés entre deux cultures, qu'ils peinent à faire coexister dans leur esprit la dimension spirituelle de leur être et une identité culturelle claire. Ils opposent leur identité spirituelle à leur devoir d'être et d'agir pour la consolidation et la concrétisation des idéaux universels qui fondent notre nation, à commencer par l'idéal de justice. Ces amal-

games sont source de mal-être, d'attitudes de repli, de tensions et d'incompréhension au sein de la société.

Ce qu'il y a de positif dans les modèles anglo-saxons, c'est le fait qu'ils soient tournés vers l'avenir, c'est que, malgré les différences, le destin collectif prime toujours sur le reste. On vient avec ses différences, mais dans l'optique d'enrichir l'idéal d'une nation soudée, une et indivisible. La « diversité » à la française, concept couramment employé dans le discours politique et médiatique, en référence aux différences ethniques, de couleur, religieuses, présentes dans la société, doit en principe représenter une force dont la nation doit se vanter. Pour cela, l'obstacle que représente l'acceptation de la différence de l'autre doit être franchi. Et pour un pays comme la France, cette acceptation représente sans nul doute un apport à mettre au profit d'un idéal de société ouvert sur le monde et sa diversité.

Aux États-Unis, du moins au regard de la loi, chaque citoyen est d'abord américain, avant d'être italien, noir, irlandais ou hispanique. Même si au sein de ce pays les frontières entre les communautés sont bien réelles, l'idée de nation rassemble les individus autour de valeurs fortes, malgré les tensions, les discriminations, les préjugés. Nous avons la chance en France d'avoir des frontières ethniques moins marquées et moins problématiques que celles qui existent dans d'autres pays, de ne pas avoir sur notre territoire de véritables ghettos, ethniques ou religieux. Il est possible de faire de la France une nation riche de la diversité de ses composantes dont le creuset intégrerait chaque Français avec son apport historique propre, sans qu'il ait à renier la part de mémoire, de culture, de valeurs humaines dont il a hérité. *« Être français, ce serait renoncer à son histoire familiale si celle-ci vient d'ailleurs. La France, la laïcité, la République, les Droits de l'homme, l'universel, tout cela supporterait mal qu'on devienne français dans une histoire construite ailleurs au sein de sociétés différentes. Alors, il faudrait exclusion de l'histoire de ses parents, renoncement, piétinement si besoin, pour envisager d'être perçu par la société française comme un*

Français. Impossible pourtant dans le piétinement des aînés de se sentir français »²⁸.

L'idéal de nation française pourra subsister au sein de l'Europe et de la mondialisation si celle-ci accepte de reconnaître et de s'approprier ce qui fait sa force, et que les individus qui la composent se sentent appartenir à une identité collective qui les rassemble au-delà de leurs différences et de leurs spécificités.

Bien qu'il soit normal que les Français de confession musulmane aient des affinités avec le pays et la culture de leurs ascendants venus de l'étranger, ils n'ont d'autre alternative que de tourner leur regard vers la France. Pour leur bien et celui de leurs concitoyens, leur cœur doit résolument pencher du côté de leur mère patrie.

Ce qui est transmis par les ascendants, qui ont pour certains le souci de préserver à travers leurs descendants leur identité culturelle, leurs traditions, leur attachement à leur terre, pose d'une certaine manière problème à l'identité de la France. Il est indispensable pour ces Français dont le cœur bascule entre le pays de leur ascendant et le leur de faire un choix, d'œuvrer dans le sens d'un enracinement nécessaire au renforcement de l'édifice de la nation. Ce qu'ils ont le devoir de préserver de l'héritage de leurs ascendants, c'est ce qui a en soi une portée universelle : la solidarité, le respect de l'autre, le civisme, la loyauté, etc. Ces valeurs sont transmises par l'éducation. Éducation et identité sont intimement liées. Certains codes en décalage avec notre environnement brusquent les consciences à l'inverse par exemple de l'enrichissement culturel qu'offre à notre pays l'apprentissage de langues étrangères et leur pratique dans le cadre familial, à l'école, au sein de centres de formations ou d'associations. Chez les ascendants de Français de confession musulmane originaires de l'étranger, dont la culture contraste sensiblement avec celle de l'Occident, on sent ce désir de se protéger et de protéger sa descendance de l'assimilation cultu-

28) Anne Révah-Lévy, Maurice Szafran, *op. cit.*, p. 114-115.

relle. Les Français de confession musulmane sont pris entre la volonté de leurs ascendants de voir perdurer leur héritage culturel à travers eux et leur attachement à l'identité culturelle qu'ils partagent avec les autres Français. On constate qu'il existe certaines tensions entre les Français de confession musulmane et leurs ascendants venus de l'étranger. Ceci est dû au fait qu'ils ont vécu dans des contextes différents qui ont façonné des manières différentes de voir les choses qui parfois se heurtent. Une des priorités pour les citoyens musulmans qui ont grandi en France est de se détacher du rapport qu'entretiennent les premières générations de migrants avec la France. Les séquelles du passé font obstacle au changement. Les générations nées en France construisent leur identité à partir du terreau humain et culturel qui est le leur sans pour autant faire abstraction de l'histoire, mais ne tombent pas dans l'amalgame. « *“Ceux qui sont nés ici sont, d'une certaine manière, épargnés. Le lieu de leur naissance impose une réponse qui élude presque la question”. Par contre, “pour ceux qui se sont retrouvés en France par la migration, la question est très différente. La première génération de la migration ne soulève pas d'emblée la question “être français” et aborde encore moins la discussion “se sentir français”* »²⁹.

Disons simplement que l'adhésion par le vécu à une culture, à un territoire, à une langue, à des codes, ne peut être considérée comme une assimilation forcée que si elle n'est pas consentie, et qu'elle oblige l'individu à se défaire de ses convictions profondes.

Notre pays permet de concilier identité culturelle collective et appartenance de foi des uns et des autres, et de ne pas vivre un sentiment d'acculturation ou d'assimilation, même partiel. Être français, le sentiment d'appartenance à ce pays, se construit naturellement dès le plus jeune âge. C'est un processus auquel l'individu participe en interagissant avec son environnement social et culturel.

29) Ibid., p. 113.

L'homme, comme le plant, sera conditionné dans une large mesure par son environnement. Le type de climat, l'exposition au soleil, la composition du sol, la pluviométrie, vont conditionner l'évolution des plants ainsi que l'aspect et le goût des fruits qu'ils donneront. Plus ses racines seront ancrées en profondeur dans le sol, plus sa ramure s'étendra dans le ciel. L'individu est attaché à des goûts particuliers, à des saveurs propres à son milieu, à une alimentation à laquelle son organisme s'est habitué dès son plus jeune âge. Il est fréquent, lors d'un voyage, que l'organisme ait besoin de s'adapter au changement de climat, de nourriture, d'eau. Il en est de même pour les préférences musicales, théâtrales ou cinématographiques qui diffèrent sensiblement d'une personne à l'autre. Là aussi, l'environnement joue un rôle important dans le conditionnement des uns et des autres.

Aujourd'hui, la mondialisation, avec sa capacité à véhiculer partout dans le globe les pratiques culturelles, les modes, favorise une certaine uniformisation de celles-ci en atténuant les frontières culturelles, en les rendant plus perméables. Certains exigent des Français de confession musulmane, pour qu'ils puissent faire corps avec l'identité culturelle de leur pays et faire preuve de leur appartenance à la nation, qu'ils se « francisent », qu'ils fassent fi d'une part de leurs principes, qu'ils consomment de la viande de porc et de l'alcool. Il existe déjà un large creuset culturel dans lequel convergent les Français et à travers lequel ils s'identifient. Adhérer à l'idée de nation, partager un patrimoine culturel, ne signifie pas se conformer à un modèle prédéfini qui dicterait nos goûts et nos préférences. Le patrimoine culturel français n'est pas un bloc hermétique auquel chacun se doit d'adhérer en totalité. Les particularismes régionaux, les affinités que nous entretenons avec l'héritage culturel particulier que nous ont légué nos parents, ne vont pas à l'encontre de notre identité culturelle collective. Elles viennent l'enrichir et contribuent à façonner l'identité de notre nation. La grandeur de notre patrimoine réside dans le fait qu'il ne s'est jamais imposé à qui que ce soit, qu'il a toujours été ouvert sur le monde et qu'il a permis à

chaque citoyen d'adhérer à des valeurs qui le lient à ses semblables tout en restant libre de ses choix et de ses convictions.

Le citoyen de confession musulmane, pour être cohérent avec sa foi, adhérera à tout ce qui ne va pas à l'encontre de ses convictions. Il convient de distinguer ce qui est inscrit dans le « patrimoine génétique » de notre identité culturelle, tel que les valeurs humanistes qui la fondent, les codes que nous partageons, l'attachement à notre langue, au territoire qui nous rassemble, de ce qui est plus abstrait, moins essentiel, tels que les préférences culinaires des uns et des autres, les goûts artistiques ou architecturaux. En d'autres termes, chacun d'entre nous se doit en principe de se reconnaître dans ce qui fait la substance de notre identité culturelle commune, par essence fédératrice, et d'agir en conformité avec les idéaux humanistes dans lesquels puise notre nation. Mais nous ne sommes pas subordonnés à un quelconque devoir d'assujettissement à des aspects de la culture auxquels chacun peut adhérer ou non, au gré de ses préférences et de ses goûts.

La culture ne constitue pas un tout indissociable. On peut apprécier la littérature française et apprécier en même temps la musique d'une autre aire culturelle. On peut aimer écouter des chants en langue arabe sans que cela ne nous oblige à nous sentir arabes. Malheureusement, on assimile encore aujourd'hui les musulmans, qu'ils soient français ou non, à l'arabité. L'islam est encore trop souvent perçu à travers l'image de l'Arabe, du Bédouin surgi du désert. Même si une part des Français de confession musulmane a effectivement des origines arabes, il est important de distinguer celles-ci de leur identité propre construite d'abord à partir de leur vécu en France. Il en est de même pour les musulmans qui ont grandi dans les autres pays européens, aux États-Unis ou au Canada. Consommer de la viande de porc et de l'alcool ne constitue en rien un gage d'allégeance à la nation qui doit être fondée avant tout sur une certaine conception du monde, sur des valeurs telles que le respect inconditionnel de la dignité humaine, des libertés indivi-

duelles, l'excellence dans la formation, la recherche, le maintien de la paix civile et entre les peuples. Intérioriser ces valeurs au plus profond de soi est ce qui fait l'appartenance à la nation et ce que doit incarner véritablement tout citoyen attaché à son pays. Les convictions religieuses des uns et des autres peuvent apparaître en contradiction avec la culture de notre pays, les valeurs qui l'animent. En réalité, il existe un vaste champ de convergence entre la spiritualité et les valeurs humanistes du fait qu'elles prônent toutes deux le bien auquel chaque âme aspire.

Le fait que nombre de citoyens qui ont grandi en France n'arrivent pas à faire la part entre leur identité musulmane et leur identité culturelle pose problème et crée une certaine confusion pour eux-mêmes et pour leurs concitoyens qui peuvent avoir l'impression de vivre avec des individus qui ne sont liés à la nation que par leur présence sur le territoire et par une langue qu'ils sont forcés de parler. Si la foi musulmane façonne l'être en profondeur, elle ne lui prescrit en aucun cas une attitude de repli, le rejet des codes propres à chaque milieu, qui permettent aux hommes et aux femmes de coexister, de communiquer, et d'envisager ensemble un avenir fondé sur des valeurs que l'islam comme d'autres cultes partagent intrinsèquement avec notre culture et les idéaux qui la gouvernent.

La culture est un moyen de rencontrer l'autre, d'accepter ses différences et d'aller vers lui le pas assuré. Elle rassemble les individus au-delà de ce qui les distingue. Notre attachement partagé à la langue de notre pays, à sa richesse littéraire, à un même territoire, à la diversité de nos paysages, de notre patrimoine rural et urbain, constitue en soi un ciment. Il est inconcevable de vouloir imposer à tout un chacun un modèle culturel type, qui ferait consensus et qui serait la norme. Nul n'est forcé de cautionner l'évolution des mœurs que des médias, des intellectuels et des politiques tentent de normaliser en invoquant la sacralité de la liberté. En France et ailleurs en Europe, la promotion du « mariage pour tous » par les pouvoirs publics, la volonté de légaliser l'adoption d'enfants par des personnes de même sexe, la présence de plus en plus forte de l'immoralité,

de la déraison et de l'impudence, suscitent inquiétudes et interrogations sur l'avenir. Ce sont les agissements et non les individus en tant qu'êtres humains que nous condamnons. Par la loi, on cherche à légitimer une évolution des mœurs qui finit d'anéantir au sein de la société ce qui subsiste de notre morale. Les défenseurs du mariage homosexuel, qui adoptent pour certains une posture victimaire, sont animés par la volonté que ce choix de vie soit reconnu par la société. Or, le mariage tire sa reconnaissance, sa sacralité, du fait que c'est à l'origine un acte de foi clairement codifié. Ses fondements profondément spirituels, intemporels, ne sont pas tributaires de l'évolution des mœurs, des mentalités, et du bon vouloir des uns et des autres. Aujourd'hui, l'éducation des jeunes générations est en péril, notamment du fait d'une part du contenu des programmes télévisés, de la littérature qui leur est destinée, qui banalisent de plus en plus l'immoralité, la promotion du sexe et les comportements violents.

Dans le cas de figure de toutes ces femmes qui ont sombré dans la prostitution et qui vivent en marge de la société, l'action du législateur a clairement entraîné une dégradation de leurs conditions de vie. D'une manière générale, ces évolutions ne présagent rien de bon pour l'avenir. Elles sont les signes d'une société qui, à force d'avoir voulu combattre l'éthique et la morale, s'est trouvée entraînée dans un processus de désagrégation sans fin de ses repères. Même l'humour impudent, déplacé à la télévision, au cinéma ou à la radio, qui dévalorise notamment la femme, ne choque plus. Bienheureusement, nous ne vivons pas sous la coupe d'une dictature culturelle qui imposerait à chacun d'adhérer à un tout, mais des nuances existent bien et aujourd'hui, il est urgent qu'émerge une veille éthique qui aura pour tâche de s'atteler à mettre en garde la société contre des dérives ouvertement soutenues par un courant d'idées qui prône une liberté sans raison. Ces dérives trouvent leurs sources dans les motivations superficielles de l'être, dans la volonté de satisfaire les désirs insatiables de l'ego, dans le dédain du respect de l'intégrité de la personne humaine, de son corps et de sa personne. Les « avancées » socioculturelles se font au prix d'une déliquescence de

rappports humains fondés historiquement sur le respect et la préservation inconditionnelle de la dignité des êtres. Celle-ci doit prendre source dans la réintégration de la morale dans les programmes éducatifs comme le suggèrent nombre de spécialistes, dans les valeurs et les institutions qui donnent sens à la vie telles que la famille et le mariage durable fondé sur l'amour vrai, qui par essence font obstacle à la désagrégation du tissu social et à la généralisation de relations humaines gouvernées de plus en plus par la matière et la satisfaction des plaisirs immédiats. En Espagne, les opposants à l'organisation des corridas luttent contre des traditions culturelles inhumaines en mobilisant autour de leur cause de plus en plus de personnes et en participant au changement des mentalités et à la dénonciation de pratiques culturelles d'un autre temps.

Sans conteste, la mondialisation a eu pour effet de généraliser certaines pratiques culturelles, qu'elles soient vestimentaires, alimentaires, ou de l'ordre de la communication (jeans, restauration rapide, internet, téléphone mobile). Les frontières culturelles ne sont pas imperméables. Leur évolution est liée aux vicissitudes de l'histoire, aux échanges, à l'évolution des modes de vie et des mentalités, aux progrès industriels et technologiques. Nombre d'habitants du Maghreb sont encore aujourd'hui francophones et le français québécois est enclavé dans un environnement anglophone. La mondialisation tend à uniformiser certaines pratiques culturelles, mais chaque région du globe garde ses spécificités, propres à son identité, à son histoire, à son territoire. Dans un même pays, les pratiques sont sensiblement différentes d'une région à l'autre et il serait insensé de vouloir imposer à toute une nation un modèle culturel unique, qui n'accepterait pas les nuances. L'identité culturelle de chaque individu est conditionnée par l'environnement dans lequel il a vécu, à l'instar d'une plante.

Chaque région du globe a son empreinte propre, son identité culturelle propre qu'elle puise à la fois de ses codes, de sa langue, de son territoire, de ses paysages. En France, on exige d'une certaine

manière des Français de confession musulmane de faire un choix radical entre leur identité de foi et leur identité culturelle française. Il n'est pas raisonnable d'attendre du Français de confession musulmane ou de tout autre Français, quelles que soient ses convictions, qu'il fasse un tel choix. Cela relève du bon sens. C'est comme si on exigeait d'une personne qu'elle renie sa propre famille, son propre entourage, pour pouvoir accéder à la citoyenneté. Le réel défi qu'ont à relever ces Français consiste davantage à se défaire d'une identité fondée sur une double culture, la leur et celle de leurs ascendants. Certes, nul ne doit être contraint de renier les origines et la culture de ses parents, mais ces Français, enracinés de fait dans le terreau de leur pays, doivent d'abord se sentir attachés à leur propre culture, à revendiquer fièrement leur appartenance à celle-ci. Car le fait de vouloir revendiquer une double culture place l'individu face à un perpétuel dilemme, à un perpétuel déchirement, à une incapacité à se définir clairement. On peut évidemment s'enrichir d'autres cultures, échanger, partager, mais cela ne doit pas nous faire oublier notre port d'attache et quel est le ciment culturel qui nous lie à nos concitoyens. Les Français dont les ascendants sont originaires de l'étranger, se démarquent inconsciemment de cette culture dans laquelle ils n'ont pas baigné et parce que leur propre culture est conditionnée par un environnement et un vécu particuliers. Des affinités existent, mais dès lors qu'un choix est clairement établi, celui-ci permet à chacun de savoir quelle part de culture prédomine en lui et de se prémunir des conflits intérieurs, d'une recherche sans fin de compromis entre des codes et des pratiques sensiblement différents.

Il est important de rappeler que la culture n'est pas un tout indissociable. Chacun est en droit d'adhérer uniquement à ce qu'il estime être un ciment pour l'unité de la nation, pour le sentiment d'appartenance à une même entité. S'il existe un socle culturel auquel adhère chaque citoyen, il est impératif aujourd'hui de faire émerger une approche de l'islam en phase avec ce creuset commun.

On constate que, dans les faits, la culture de notre pays prévaut dans l'identité et la conscience des Français de confession musulmane. Même si les populations étrangères venues en France ont ce souci de perpétuer leur héritage, les générations qui ont grandi en France considèrent à plusieurs égards cette culture exogène comme étant incompatible avec les réalités qu'ils vivent au quotidien et déconnectée de leur contexte. Pour ces populations étrangères venues s'installer en France et profondément attachées à leur culture et aux traditions qu'elle englobe, la culture occidentale irait d'emblée à l'encontre de leur moralité et de leurs convictions. Elles estiment qu'il est inconcevable de pouvoir transmettre à leurs enfants une éducation fidèle à leur moralité et à leur culture en les laissant en même temps s'imprégner de la culture française. Elles cherchent à les « protéger », à les « immuniser » contre un environnement qu'elles considèrent « contaminé » moralement. Disons simplement que les principes éducatifs et la bonne morale ne sont pas conditionnés par la culture et les spécificités d'un contexte donné, même s'il existe des interactions entre éducation et culture, éducation et contexte. Ces principes sont universels et si l'on prend l'exemple des « convertis », nombre d'entre eux arrivent à concilier aisément leur appartenance à l'islam avec une culture dont ils sont fiers, qu'ils soient Bretons ou Alsaciens. La question d'intégration à la nation ne se pose pas pour le Français, quelles que soient ses convictions, puisqu'il s'y sent intégré de fait. Chacun est naturellement attaché à sa ville, à sa région d'origine. Chaque Français, même s'il quitte à un moment ou à un autre de sa vie sa région d'origine, continuera à s'identifier à elle. Chaque Français, qu'il soit musulman ou non, revendique à la fois son identité régionale et son identité française. On ne peut prétendre être attaché à son pays sans connaître son histoire, se préoccuper de son avenir, de l'évolution des centres d'intérêt des jeunes et de leurs lacunes en culture générale.

Si intégration il doit y avoir, elle doit consister à faire en sorte que les Français de confession musulmane intègrent la citoyenneté et se

l'approprient pleinement. Pour cela, il est impératif qu'ils décident de vivre au cœur de leur société, non à sa marge, en conciliant leur appartenance à l'islam et leur engagement citoyen au quotidien. Ils ont le devoir d'œuvrer afin de concrétiser l'esprit des valeurs républicaines mis en péril aujourd'hui. Certes, un effort particulier est à fournir de la part des Français de confession musulmane qui s'obstinent à vivre en marge de la société, mais il est tout aussi urgent de combattre le « communautarisme subi », qu'il soit d'ordre ethnique, géographique ou socio-économique, et de rompre avec une attitude insidieuse, une certaine hypocrisie, qui tend à rattacher les musulmans nés en France à l'origine de leurs ascendants, à les condamner à être éternellement des Français « issus de l'immigration », d'« origine étrangère ». On cherche ainsi à banaliser l'idée qu'ils ne seraient pas au fond, de par leurs origines et leur confession, des Français à part entière, et qu'ils ne le seront jamais vraiment, et qu'une part d'eux-mêmes demeurera toujours étrangère à la nation. Il est temps de bannir ces qualificatifs de rejet employés dans des discours politiques et médiatiques, qui prônent soi-disant l'égalité et la cohésion nationale, mais qui en réalité stigmatisent ouvertement l'islam et une part de la population, en encourageant ainsi les comportements islamophobes au sein de notre société. Sous prétexte qu'une part des Français seraient non enracinés dans l'histoire et la culture de leur pays, ils ne seraient pas de « bons élèves » de la nation, ou pire encore, ils ne pourraient être considérés comme de « vrais » Français, car indignes de ce fait de faire allégeance à notre chère patrie. La stigmatisation doit laisser place à la raison et à la pédagogie. En cherchant à enfermer les Français de confession musulmane qui ont grandi en France dans les racines de leurs ascendants, en les renvoyant toujours à leur appartenance de foi, on construit les ennemis de la République ainsi que les divisions et les haines de demain.

Même si dans un pays comme la France on prône à tout va l'application des principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité, en réalité, on reste profondément attaché à un idéal de

nation diminué, dépassé d'une certaine manière, fondé principalement sur l'héritage historique d'une part des Français seulement, considérés encore par certains comme des Français « types », qui ont eu, à travers la colonisation, le sentiment d'accomplir une mission de civilisation. On cherche toujours à mettre en avant, dans les écrits, les discours, les médias, afin de conditionner les esprits, une identité culturelle collective représentée par les Français dits de « souche » ou fondée sur des racines chrétiennes. À l'inverse, dans un pays comme les États-Unis, l'unité du peuple et de la nation est fondée avant tout sur des valeurs qui dépassent les frontières ethniques, les différences de convictions, sur un creuset historique et culturel au sein duquel chacun peut verser son héritage propre, qu'il soit d'origine indienne, blanc, noir ou hispanique, tout en se sentant faire corps avec l'ensemble des composantes de la nation. Aux États-Unis, les WASP ne sont plus les seuls à incarner l'âme de ce pays et la réussite sociale. Certes, il est essentiel de rappeler que l'histoire de cette nation est marquée dès le départ par l'anéantissement des populations indigènes. Aujourd'hui encore, les discriminations ethniques ou religieuses subsistent, mais les combats menés avec détermination par des personnalités charismatiques, donnant naissance à des mouvements structurés, issus de communautés discriminées à plusieurs égards, ont, à un moment ou à un autre, porté leurs fruits.

Rien ne pourra effacer les séquelles encore vives d'une histoire marquée par un peuplement du territoire accompli au prix de nombreuses vies, par des discriminations subies par des populations considérées comme inférieures, par la traite d'esclaves, par le périple de migrants venus d'Europe et d'ailleurs, ayant tout quitté, pour un eldorado synonyme au final pour nombre d'entre eux de profonde désillusion. Mais le mouvement de contestation et de revendications de la communauté noire dès le début des années soixante ou, plus récemment, celui de la communauté hispanique, pour l'égalité en terme d'éducation et de formation, d'emploi, d'ascension sociale, sont l'exemple de combats menés pour la jus-

tice et pour la dignité de l'homme. Ces communautés ont fait front face à l'injustice, elles ont cherché à défendre et à revendiquer ouvertement leurs droits élémentaires, à faire entendre leur voix, à faire évoluer les choses, à s'imposer comme partie intégrante d'une nation en perpétuel mouvement. Les choses évoluent sensiblement comme en témoignent l'élection à la tête de l'État d'un président noir ou le nombre de grandes villes dirigées aujourd'hui par des personnes issues des minorités. On se sent américain avant tout, et dans ce sens, le melting-pot a bien « pris ». Il est consolidé par le ciment que constitue le sentiment fort d'appartenance à une même nation porté avec fierté par chaque Américain.

L'histoire sociale, culturelle, politique, propre à chaque pays, façonne différemment sa destinée, son visage et sa conception de la nation et des idéaux qu'elle incarne. Les brassages culturels ont toujours existé et l'histoire nous montre que le rejet des autres cultures constitue pour les nations une cause de déclin.

Ce qui différencie un pays comme les États-Unis d'un pays comme la France, c'est que le premier est davantage tourné vers l'avenir, qu'il est capable d'intégrer dans son patrimoine collectif les héritages historiques des uns et des autres, en dépit des heurts et des immobilismes, pour construire une communauté de destin forte et riche de sa pluralité.

Même si les effets négatifs de l'influence culturelle de cette nation à travers le monde et le modèle multiculturel qu'elle incarne sont critiqués à plusieurs égards, il faut reconnaître que, dans le cas de figure des États-Unis, le principe d'égalité des chances ne représente pas simplement un slogan scandé pour promouvoir un idéal de justice de façade. Il incarne une certaine réalité qui autorise dans une certaine mesure chacun à aspirer à réussir dans la vie. Dans ce sens, le rêve américain n'est pas qu'un mythe, il ouvre la porte à des possibles que la volonté des hommes, leur soif de justice, sont en mesure de concrétiser. Pour Joseph Stiglitz, le fait de considérer les États-Unis comme une terre d'accueil où régnerait l'égalité des chances relèverait pourtant du mythe. Statistiquement, ceux qui sont en bas de l'échelle ont très peu de chance de finir un jour en haut de

celle-ci. Les inégalités seraient donc plus marquées qu'en Europe. Il estime que les pays scandinaves représentent les meilleurs modèles d'égalité.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I.....	11
La femme en islam : entre fantasmes et réalité	
CHAPITRE II.....	40
Les musulmans d'Occident otages du littéralisme et du rigorisme	
CHAPITRE III.....	55
État de violence : le substrat des sociétés modernes	
CHAPITRE IV.....	62
Penser l'islam dans la laïcité : identités, institutionnalisation et représentativité	
CHAPITRE V.....	84
Les Français de confession musulmane et l'identité de la France	
CHAPITRE VI.....	110
Identité spirituelle et identité culturelle	
CHAPITRE VII.....	150
Identité et ordre moral	
CONCLUSION.....	155
Les chantiers pour construire l'alternative	